

STRATEGIE DE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DES ALPES VAUDOISES

Résumé

Les régions de montagne sont aujourd'hui placées face à des défis particuliers dans un contexte d'évolution structurelle de l'économie, de mondialisation, de libéralisation et de concurrence territoriale accrue. Leur dépendance vis-à-vis des fonctions d'accueil touristique et de loisirs au service des pôles urbains de proximité ou à vocation résidentielle a tendance à s'accroître. Par conséquent, le tourisme devient une branche économique incontournable pour un développement régional intégré. Bien que bénéficiant de nombreux atouts (situation géographique avantageuse, paysage naturel et patrimoine culturel remarquables, traditions agricoles avec des produits locaux typés et de grande qualité, tissu socioculturel riche de traditions, etc.), les Alpes vaudoises n'échappent pas à ces mutations et évolutions. C'est pour y répondre que les Alpes vaudoises entendent se doter d'une stratégie régionale de diversification touristique de leurs destinations de ski.

Cette étude a été lancée par l'Association pour le développement du Pays-d'Enhaut (ADPE), l'Association régionale pour le développement du district d'Aigle (ARDA) et les communes directement concernées en concertation avec les services de l'économie et de l'aménagement du territoire du Canton de Vaud. Ceci en complément à une étude menée sur la saison d'hiver et plus particulièrement sur la problématique des remontées mécaniques.

Cette étude et sa mise en œuvre doivent maintenant à la fois permettre aux destinations de déterminer leur future politique de développement touristique, de servir d'aide à la décision pour les autorités tant communales que régionales et cantonales, afin d'allouer une enveloppe à la diversification touristique et d'utiliser le plus efficacement possible les instruments à disposition pour le cofinancement des projets. In fine, la stratégie préconisée pour la diversification touristique des Alpes vaudoises est un concept cadre qui a pour but de faciliter le travail du développement touristique des destinations dans leurs planifications et leurs réalisations.

Afin de garantir la plus grande légitimité à la stratégie définie et à son contenu et obtenir les résultats attendus par le Canton, les régions et les communes, une grande attention a été donnée à l'information et à la participation des acteurs locaux et régionaux dans le cadre même du processus de son élaboration. Pour ce faire, une approche globale et interactive a été utilisée en concertation avec les services, instances et acteurs directement concernés par la gestion touristique dans les Alpes vaudoises. C'est ainsi que des ateliers géographiques ont été organisés notamment avec la population locale et les membres de la communauté d'intérêt. Des entretiens ciblés sont venus les compléter. Ces discussions, en parallèle à diverses analyses documentaires et statistiques, ont porté sur l'évaluation des forces, faiblesses, potentiels et contraintes, la prise en compte de projets, la définition d'objectifs stratégiques, l'orientation des actions à mener dans les politiques cantonale, régionale et communale et les aspects opérationnels et de mise en œuvre liés à la problématique de la diversification touristique.

Les enjeux majeurs identifiés pour la diversification touristique des Alpes vaudoises sont les suivants :

- accroissement de la clientèle de proximité et de courts séjours (adaptation de l'offre en la rendant plus polyvalente) ;
- diversification des hébergements dans trois directions : résidences de tourisme, hébergement rural, et locations de vacances (chalets ou appartements) tout en améliorant l'offre hôtelière existante;
- valorisation de l'attractivité des paysages en limitant l'étalement urbain et l'avancée de la forêt par le maintien d'une agriculture active;

- amélioration de l'organisation de l'offre et valorisation du patrimoine bâti et naturel existant en recherchant des complémentarités internes et externes;
- définition d'un positionnement pour chaque destination (dans le souci d'une vision commune à l'échelle des Alpes vaudoises) et de la valorisation des atouts propres de chacune d'entre elles;
- amélioration et pérennisation du mode de gouvernance dans un souci de cohérence et d'efficacité en jouant la complémentarité à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Dans cette perspective, cinq axes stratégiques ont été définis :

1. Politique d'aménagement du territoire	2. Aménagement de l'espace	3. Equipement des destinations	4. Organisation de la fonction touristique	5. Action marketing
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des Alpes vaudoises un territoire de projet • Préserver le "fonds de commerce" • Concentrer les efforts • Systématiser les partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer l'espace et le rendre lisible • Optimiser l'effet agora des coeurs de stations • Créer des liens entre les sites • Favoriser les accès aux sites et espaces naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les hébergements • Personnaliser les équipements de loisirs • Créer une offre culturelle grand public • Reconnaître la valeur marchande de la nature • Développer les services 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la prise de décision stratégique • Encourager les partenariats public-privé • De l'ingénierie pour faire émerger les projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir la gamme de produits • Optimiser la performance de la mise en marché • Communiquer autrement

Cette stratégie est conçue comme un processus évolutif qui doit pouvoir s'adapter aux changements économiques, sociaux et environnementaux. Sa mise en œuvre et la concrétisation de ces cinq axes stratégiques reposent sur un plan opérationnel où des actions ont été identifiées dans quatre domaines d'intervention.

Politique d'aménagement du territoire	Aménagement de l'espace	Equipement des destinations	Accompagnement de la diversification
<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux destinations et inter modalité • Maîtrise de l'urbanisation des destinations • Préservation des patrimoines identitaires • Logement des travailleurs du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Revitalisation et mise en scène des coeurs de stations • Renforcement et promotion des sentiers de promenade • Mise en place d'une signalisation touristique directionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur des patrimoines emblématiques • Création des "Maisons des terroirs des Alpes vaudoises" • Réseau des "Maisons des Promenades" • Lits marchands et diversification de l'hébergement • Diversification de l'univers des loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance à l'émergence et au développement de projets • Dispositif d'aide à la mise en location des résidences secondaires • Gestion centralisée de l'information d'accueil • Sensibilisation des acteurs locaux à la diversification

Finalement, la mise en place d'une gouvernance pour l'ensemble des Alpes vaudoises permettra de travailler à diverses échelles territoriales et avec tous les acteurs concernés par les projets en cours, émergents ou à venir. Ce processus doit favoriser les partenariats publics et privés et l'esprit de concertation. De ce fait, il participera de manière déterminante à l'application judicieuse, flexible et adaptée de la stratégie afin de gérer les conflits potentiels le plus en amont possible.